

Le programme d'actions

1. Organiser, planifier et financer les transitions

Fiche action 1. Fonder un portage politique et déployer des ressources humaines à même de conduire une politique des transitions ambitieuse

Fiche action 2. Mettre en place un suivi partagé du Plan Climat et des actions de transition avec l'ensemble des partenaires

Fiche action 3. Utiliser les documents d'urbanisme pour assurer la mise en œuvre des objectifs climat air énergie et lutter contre l'artificialisation des sols

Fiche action 4. Mettre en place un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur

Fiche action 5. Organiser les mobilités sur le territoire

Fiche action 6. Planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire

Fiche action 7. Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets tournée vers l'économie circulaire

Fiche action 8. Elaborer une stratégie de gestion du patrimoine exemplaire

Fiche action 9. Financer les politiques de transitions

2. Impliquer les acteurs du territoire et diffuser une culture commune des transitions

Fiche action 10. Former et mobiliser les élus et les services aux transitions

Fiche action 11. Développer des actions et des outils de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et diffuser les bonnes pratiques

Fiche action 12. Favoriser l'implication des habitants et des citoyens

Fiche action 13. Favoriser l'implication des acteurs économiques

3. Accompagner les différents publics et les acteurs socio-économiques

Fiche action 14. Accompagner les communes

Fiche action 15. Travailler conjointement avec l'ALECOB, les acteurs de l'habitat, et les professionnels du bâtiment et de l'immobilier dans la lutte contre la précarité énergétique et le mal logement

Fiche action 16. Proposer et promouvoir des offres de mobilité et des infrastructures de qualité et attractives sur le territoire

Fiche action 17. Accompagner les professionnels, les acteurs socioéconomiques et les habitants dans le déploiement de solutions de compostage et de prévention des déchets

Fiche action 18. Soutenir et accompagner une agriculture plus durable

Fiche action 19. Accompagner les acteurs économiques

4. Protéger les populations et les milieux naturels

Fiche action 20. Valoriser les impacts positifs apportés au territoire par les espaces naturels et de biodiversité pour mieux les protéger

Fiche action 21. Déployer et animer les Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques et les programmes Breizh Bocage sur l'ensemble du territoire

Fiche action 22. Engager un programme multithématique sur les milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant Elle-Isole-Laïta 2025-2030 et du Scorff

Fiche action 23. Limiter les impacts des usages de l'eau et tendre vers une gestion durable et efficace du petit cycle de l'eau

Fiche action 24. Construire une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique

5. (Re)localiser la production en fonction des besoins du territoire

Fiche action 25. Engager un travail sur l'alimentation et l'approvisionnement local

Fiche action 26. Développer une filière bois locale permettant un stockage de carbone plus important

Fiche action 27. Développer la chaleur renouvelable et de récupération

Fiche action 28. Développer des installations de production d'énergie renouvelable électrique répondant aux besoins du territoire

Fiche action 29. Favoriser le développement de la production de gaz renouvelable

Fiche action 30. Favoriser les externalités positives des projets d'énergie renouvelable

Axe 1 : Organiser, planifier et financer les transitions

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°1	Fonder un portage politique et déployer des ressources humaines à même de conduire une politique des transitions ambitieuse	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des ressources humaines est essentielle pour mener la politique climat air énergie de la collectivité. Elle permet notamment une meilleure répartition des rôles et d'assurer la transversalité des actions - Donner à Roi Morvan Communauté les moyens de mettre en œuvre une politique des transitions ambitieuse - Assurer un portage politique fort des actions de transitions 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'ingénierie dédiée aux transitions et aux missions transversales (veille AAP...) - Engager une organisation des services permettant d'adopter un mode de travail en transversalité et une animation partagée du PCAET (transition écologique, gestion des déchets, développement économique, habitat, urbanisme...) - Diffuser les enjeux climat air énergie et économie circulaire dans l'ensemble des commissions thématiques 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés ADEME, Etat, Région et autres financeurs Coût Selon nombre de postes créés Financement Roi Morvan Communauté et autres financeurs selon opportunités
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents affectés aux thématiques de la transition écologique (ECi, CAE, etc.) - <u>Résultats :</u> - Nombre de réunions stratégiques tenues avec les partenaires de la politique de transition. - Taux de présence des élus et membres de la direction aux réunions stratégiques (calculé comme le ratio entre le nombre de participants présents et le nombre de participants attendus). 		Calendrier Selon opportunités

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°2	Mettre en place un suivi partagé du Plan Climat et des actions de transition avec l'ensemble des partenaires	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input checked="" type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une dynamique de co-construction tout au long de la mise en œuvre du PCAET avec l'ensemble des acteurs et partenaires, - Fédérer les acteurs et partenaires, - Créer des synergies inter acteurs, - Evaluer les fiches actions du PCAET. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions favorables pour un suivi du plan climat qui soit partagé avec l'ensemble des partenaires - Mettre en place un comité de suivi multi-acteurs (communes, acteurs agricoles...) pour le schéma directeur des réseaux de chaleur - Animer une cellule énergie en partenariat avec la chambre d'agriculture 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés Pays COB, ALECOB, communes, Chambre d'agriculture, autres partenaires Coût 6000€ (2024) Financement Roi Morvan Communauté Chambre d'agriculture
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de réunions réunissant divers partenaires pour le suivi du Plan Climat, telles que la cellule énergie, le comité de suivi du Schéma directeur des réseaux de chaleur, etc. - Nombre de bureaux communautaires tenus chaque année et élargis à l'ensemble des partenaires du Plan Climat. - Pourcentage des fiches actions du Plan Climat qui ont progressé ou sont en cours d'exécution par rapport aux objectifs fixés. 		Calendrier En cours

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°3	Retranscrire dans les documents d'urbanisme les enjeux et objectifs liés aux transitions	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input checked="" type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en cohérence les documents d'urbanisme avec la stratégie climat-air-énergie de la collectivité, - Viser une traduction spatiale des enjeux de transitions écologiques, - Prévoir des dispositions incitatives et opposables pour favoriser la conception bioclimatique, les formes urbaines resserrées et la mobilité durable, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur/froid, la limitation des émissions et l'impact des polluants atmosphériques sur la population, l'adaptation au changement climatique. La lutte contre l'artificialisation des sols et le maintien des terres agricoles, - Mettre en compatibilité le PLUi avec le SCoT et avec la trajectoire ZAN, - Classer les espaces boisés classés. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans le PLUi et le PLH des recommandations et orientations prenant en compte les enjeux de confort d'été et climatiques (accompagnements possibles, recommandations dans le choix des matériaux...) - Développer l'usage des matériaux biosourcés grâce au PLUi - Intégrer dans le PLUi les enjeux du ZAN et limiter le changement d'affectation des sols - Intégrer et protéger les stocks et les puits de carbone dans le PLUi - Intégrer les ZAEnR et les parcelles identifiées dans le PLUi / intégrer le SDEnR dans le PLUi 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés ALECOB, Pays COB
		Coût A déterminer
		Financement Roi Morvan Communauté
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Surface de terres artificialisées sur l'année (en hectares par an), mesurant l'extension des zones urbanisées par rapport à la surface totale (moyenne glissante sur 5 ans). - Nombre d'enjeux relatifs à la transition énergétique, climatique, et écologique qui ont été intégrés dans les documents de planification comme le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et le PLH (Plan Local de l'Habitat). 		Calendrier 2025 : PLH 2028 : PLUi

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°4	Mettre en place un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input checked="" type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs Disposer d'une programmation énergétique avec des indications et stratégies concrètes pour : <ul style="list-style-type: none"> - Planifier le développement des énergies renouvelables, - Mettre en œuvre l'ensemble du potentiel de production d'énergie locale, - Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables, - Développer les réseaux de chaleur/froid renouvelable et de récupération (schéma directeur de réseau de chaleur), - Réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations et productions énergétiques. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un schéma directeur des réseaux de chaleur comprenant une analyse des besoins de chaleur, l'identification des projets potentiels, et des études de faisabilité pour la création de nouveaux réseaux et l'extension des réseaux existants - Définir les zones les plus favorables à l'échelle de l'EPCI pour le développement des énergies renouvelables électriques - Définir les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables - Réaliser un cadastre solaire et le diffuser - Définir les conditions de développement des projets de production ou de stockage d'énergie renouvelable - niveau d'exemplarité, charte de mise en œuvre... - Définir une stratégie commune de développement des énergies renouvelables avec les acteurs agricoles : solarisation des toitures, modalités de développement de l'agrivoltaïsme... - Dialoguer avec la Chambre d'agriculture pour intégrer les parcelles identifiées au document cadre du photovoltaïque au sol 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés Prestataire (CEDEN), communes, Chambre d'agriculture, Rés'Agri, ALECOB, Pays COB
		Coût SDRC : 126k€ SDEnR : temps interne
		Financement Roi Morvan Communauté ADEME
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes ayant identifié et défini des Zones à Énergies Renouvelables (ZAE nR) - Indiquer si la mise à jour du schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur a été réalisée de manière satisfaisante au cours de l'année (oui/non). - Nombre de communes ayant un réseau de chaleur opérationnel ou un projet de réseau de chaleur en cours 		Calendrier 2023 – 2025

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°5	Organiser les mobilités sur le territoire	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs Disposer d'une planification des déplacements sur son territoire avec des indications concrètes et des orientations stratégiques pour : <ul style="list-style-type: none"> - Réduire le trafic motorisé individuel et l'autosolisme, - Promouvoir les modes actifs (itinéraires piétons, cyclistes) et l'intermodalité, - Promouvoir/étendre les transports publics, - Limiter les émissions de polluants atmosphériques liés aux déplacements, Cette planification est spatialisée et est dotée d'un dispositif de suivi et de contrôle avec des objectifs, du suivi et de l'évaluation (dont impact sur les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques).		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) - Intégrer le SDIRVE au PMS - Réaliser un schéma directeur cyclable et l'intégrer au PMS 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés Coût : 40 000 – 60 000 € (Prestation Bureau d'Étude) Financement Roi Morvan Communauté Autre financeur selon opportunité
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Part modale de la voiture (en nombre de déplacements) : Proportion des déplacements effectués en voiture par rapport aux autres modes de transport (en nombre de déplacements). - Taux d'évolution des parts modales : variation en pourcentage des parts modales des différents modes de transport (voiture, transports publics, vélo, marche, etc.) d'une année sur l'autre, pour mesurer les évolutions de comportement de mobilité sur le territoire. - Nombre d'entreprises ayant mis en place un plan de déplacement entreprise (PDE) sur le territoire, visant à encourager l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. 		Calendrier 2024 – 2026

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°6	Planifier la rénovation de l'habitat et la construction durable sur le territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input checked="" type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un document stratégique pour l'habitat et un / des dispositifs structurant la politique de construction et de rénovation de l'habitat sur son territoire, - Promouvoir la performance climat-air-énergie du bâti résidentiel, - Hiérarchiser les priorités d'actions, et fixer des objectifs chiffrés opérationnels et territorialisés (nombre, type de bâtiment et niveau de performances...), en accord avec les objectifs nationaux (déclinaison du plan de rénovation énergétique de l'habitat notamment), - Construite la stratégie de rénovation de façon transversale et intégrée avec la planification des déplacements, l'aménagement du territoire, la planification urbaine et le plan climat air énergie territorial. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser une stratégie locale de l'habitat au travers d'un Programme Local de l'Habitat - Elaborer et mettre en œuvre l'OPAH-RU ou autres outils d'amélioration de l'habitat 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés ALECOB ADIL Commune de Gourin (pour l'OPAH-RU)
		Coût 60 000 € (Prestation Bureau d'Étude pour le PLH)
		Financement Roi Morvan Communauté Autre financeur selon opportunité
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de rénovation énergétique du parc de logements : Nombre de logements rénovés énergétiquement rapporté à 100 logements existants. - Consommation énergétique du secteur résidentiel : Consommation moyenne d'électricité et de gaz par habitant (kWh/hab.), corrigée de la rigueur climatique. - Accompagnement à la maîtrise de l'énergie : Nombre de visites à domicile réalisées pour sensibiliser et conseiller sur les économies d'énergie. - Soutien financier à la rénovation énergétique : Nombre d'aides financières attribuées par RCom et l'ANAH pour des travaux d'amélioration énergétique. - Évolution de la performance énergétique des logements : Étiquettes énergétiques avant et après travaux. - Nature des interventions réalisées : Typologie des travaux effectués pour améliorer la performance énergétique des logements 		Calendrier 2024 - 2025

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°7	Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets tournée vers l'économie circulaire	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Définir, mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique locale de prévention et de gestion des déchets, - Intégrer les thèmes du réemploi et de la réutilisation, la gestion de proximité des biodéchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction à la source... - Définir un élu référent Economie Circulaire, un comité de pilotage et une équipe technique, avoir un budget dédié à l'économie circulaire. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Définir et mettre en œuvre la stratégie de prévention des déchets (PLPDMA) - Définir un élu référent à l'économie circulaire, un comité de pilotage et une équipe technique dédiées - Disposer d'un budget spécifique à l'économie circulaire - Participer à un réseau « économie circulaire » à l'échelle du Pays COB (dans le cadre du COT) 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés SITOM-MI Communes Pays COB (COT)
		Coût A déterminer
		Financement Roi Morvan Communauté Autre financeur selon opportunité
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - % de réalisation des actions par rapport aux objectifs : Pourcentage des actions planifiées dans le cadre de la stratégie de gestion des déchets et de l'économie circulaire qui ont été réalisées par rapport aux objectifs fixés. - Impacts sur la réduction des déchets (kg/hab./an) : Quantité de déchets réduits par habitant sur l'année, exprimée en kilogrammes de déchets évités ou éliminés grâce à des actions de réduction, recyclage ou réutilisation. 		Calendrier 2025

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°8	Elaborer une stratégie de gestion du patrimoine exemplaire	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input checked="" type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un bilan énergétique et technique de tous les bâtiments et équipements publics significatifs - Formuler une stratégie patrimoniale permettant de planifier et de phaser son évolution à 5 ou 10 ans (extension, réhabilitation, démolition, réaffectation, vente...), - Décliner un programme d'actions de maîtrise de la demande en énergie, de rénovation des installations énergétiques et du bâti. - Etablir une prospective budgétaire du programme d'actions. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers une connaissance totale et généralisée du patrimoine communautaire (surfaces, équipements, usages, historiques, contrat de maintenance...) - Généraliser le suivi et le pilotage des consommations de fluides sur le patrimoine communautaire (eau et énergie) - Réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments communautaires soumis au décret tertiaire - Planifier et prioriser les investissements sur le patrimoine intercommunal : rénovation, production d'EnR, performance et sobriété énergétique - Etablir un référentiel "environnemental" d'intervention (construction, rénovation, maintenance, déconstruction) sur le patrimoine intercommunal - Optimiser les installations sur le patrimoine intercommunal : systématiser les systèmes de réduction de consommation d'eau et d'énergies - Connaître le taux d'utilisation des véhicules de services, les kilomètres parcourus, les dépenses associées au déplacement des agents (remboursement des frais kilométriques) - Définir une stratégie « véhicule de service » : besoins, règles d'utilisation et de réservation, renouvellement et achats de véhicules 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés ALECOB, prestataire (audits énergétiques)
		Coût A déterminer
		Financement Roi Morvan Communauté Autre financeur selon opportunité
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'énergie finale des bâtiments occupés par la Communauté de Communes (MWh) - Consommation d'énergie finale des bâtiments loués par la Communauté de Communes (MWh) - Part de bâtiments de la collectivité ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique (%) : Pourcentage de bâtiments publics ayant été soumis à un diagnostic énergétique afin d'évaluer leur performance et déterminer des actions de rénovation ou d'optimisation. 		Calendrier 2024 – 2025

- Dépenses énergétiques de la collectivité (euros) : Montant total des dépenses énergétiques de la collectivité, exprimé en euros sur une période donnée (par exemple, annuelle).
- Total de la consommation de carburant pour les véhicules et engins de la collectivité, ainsi que les dépenses associées à cette consommation (en euros)

Axe	ORGANISER, PLANIFIER ET FINANCER LES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°9	Financer les politiques de transition	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input checked="" type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et se doter chaque année d'un budget directement lié à sa politique climat-air-énergie. Il s'agit du budget destiné à des actions de soutien à la maîtrise de la demande d'énergie, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, à la baisse des émissions de GES, des polluants atmosphériques et à l'adaptation au changement climatique, en fonctionnement et en investissement, - Identifier des leviers de financements pour mener à bien les politiques de transition sur son territoire. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Définir une politique de financement des transitions - Etudier les possibilités d'allouer une partie des revenus liés aux EnR (dividendes de la SAS RM Energies, IFER, CFE...) au financement des transitions (développement des EnR, ressources humaines dédiées, rénovation de l'habitat...) - Evaluer les retombées économiques des projets EnR (en coût global pour les différentes parties prenantes) - Créer un fonds de concours d'aide à l'investissement des communes dédié à la transition écologique du territoire 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés Communes SAS RM Energies
		Coût A déterminer selon montant du fonds de concours notamment
		Financement Roi Morvan Communauté SAS RM Energies
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Montant total des financements dédiés aux politiques de transition (en euros) : Montant total des fonds alloués chaque année par la collectivité pour financer les actions de transition énergétique, écologique, ou sociale sur le territoire. - Montant des retombées économiques pour le territoire : taxes, dividendes, économies financières pour les acteurs du territoire - Montants des financements participatifs des projets 		Calendrier 2024-2030

Axe 2 : Impliquer les acteurs du territoire et diffuser une culture commune des transitions

Axe	IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET DIFFUSER UNE CULTURE COMMUNE DES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°10	Former et mobiliser les élus et les services aux transitions	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions de sensibilisation et de formation sur l'adaptation au changement climatique, la pollution de l'air, les émissions de GES, les énergies renouvelables, la maîtrise des consommations énergétiques... - Encourager et soutenir l'ensemble des services et agents à la définition et à l'atteinte des objectifs climat-air-énergie fixés par la collectivité - Ce travail de sensibilisation et de formation doit permettre aux agents et aux élus de mieux comprendre les enjeux, de partager une culture commune et de disposer de moyens pour argumenter et répondre aux interrogations des parties prenantes. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Recenser et diffuser les ressources favorisant les achats publics durables et les éco-gestes auprès des agents et des élus - Réaliser un guide « sobriété » à destination des agents de la collectivité (achats durables, questionnement du besoins, éco-gestes, numérique responsable, check-list manifestation durable...) ; diffuser le guide RESECO - Mettre en œuvre des gestes simples au quotidien pour mobiliser efficacement - Proposer des animations et des ateliers d'acculturation aux enjeux de transition aux agents et aux élus (ex : visites, conférences, journée d'échange, fresque du climat, de la mobilité, de la biodiversité...) - Former les agents/élus aux fondamentaux de l'énergie, du climat et de l'économie circulaire - Mobiliser le service RH pour relayer les formations - Former un groupe d'élus aux enjeux et mécanismes de développement des projets de production d'énergie renouvelable - Diffuser des retours d'expériences de territoires ayant engagé une transition écologique ambitieuse sous forme de fiches, de vidéos... (construction bois, mobilisation citoyenne, projets innovants...) - Mettre en place une prime à la mobilité durable auprès des agents de la collectivité - Favoriser et promouvoir le covoiturage auprès des agents de la collectivité 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés ALECOB, ADEME, CNFPT, RESECO, Breizh ALEC, Taranis, Energie Partagée Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté ADEME
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élus participants aux sessions de formation et de sensibilisation réalisées : Nombre total d'élus ayant suivi des formations ou des sessions de sensibilisation sur les thématiques de la transition énergétique, écologique et des politiques climatiques. - Nombre d'agents utilisant des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle au moins 30 jours dans l'année : nombre d'agents 		Calendrier 2024 – 2026

utilisant des alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, vélo, transports publics, etc.)

- Pourcentage d'agents au sein de la collectivité ayant réalisé une formation Climat Air Energie : Pourcentage d'agents ayant suivi une formation spécifique sur les enjeux Climat, Air, et Énergie par rapport au nombre total d'agents dans la collectivité.

Axe	IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET DIFFUSER UNE CULTURE COMMUNE DES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°11	Développer des actions et des outils de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et diffuser les bonnes pratiques	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input checked="" type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - La transition énergétique et écologique nécessite une transformation profonde des comportements individuels et collectifs. Un accompagnement des habitants et des acteurs du territoire est nécessaire pour connaître et mettre en œuvre des comportements adaptés. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de distribution et de formation pour les usagers sur la pratique du compostage individuel - Réaliser des contenus de communication et de diffusion de l'information sur le sujet « réparation » clé en main pour les communes - Réaliser des journées thématiques et des animations « réparation » avec un volet réemploi - Rééditer le guide « seconde vie » - Participer à un réseau d'échanges sur le réemploi avec les collectivités alentours - Intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les animations en lien avec la gestion de proximité en restauration collective et établissement public - Définir avec Eau du Morbihan une stratégie pour relayer les campagnes de communication et de sensibilisation sur les usages de l'eau - Etendre et déployer les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au fonctionnement des milieux naturels auprès des jeunes publics - Proposer des actions de sensibilisation avec des partenaires potentiels 		Pilote Roi Morvan Communauté
Indicateurs de suivi Moyens : Résultats : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation des sous-actions réalisées (en %) : Pourcentage des sous-actions de formation et de sensibilisation prévues dans le cadre de cette action qui ont été effectivement réalisées par rapport au nombre total de sous-actions planifiées. - Proportion du budget global alloué à la communication environnementale et aux actions de sensibilisation (en %) 		Calendrier 2023 – 2030
Partenaires associés RESECO, SITOM-MI, Communes, Eau du Morbihan, ALECOB...		
Coût A déterminer		
Financement Roi Morvan Communauté Autres financeurs selon opportunités		

Axe	IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET DIFFUSER UNE CULTURE COMMUNE DES TRANSITIONS	Volet
Fiche Action N°12	Favoriser l'implication des habitants et des citoyens	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input checked="" type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation et la construction collective doivent permettre de susciter l'intérêt et la motivation des habitants et acteurs du territoire. Elles doivent aussi permettre une bonne adéquation entre le contexte et le projet, son appropriation par les acteurs, leur responsabilisation et l'initiative individuelle. - Mobiliser les habitants, citoyens et associations sur certains projets en cours. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en réseau d'associations volontaires sur RMCom pour échanger sur les possibilités de mutualisation, échanger de bonnes pratiques pour l'organisation d'évènements - Inciter les citoyens à des réseaux d'échanges (récupération et réemploi) de proximité grâce aux bulletins municipaux - <i>Favoriser l'intégration des citoyens dans les sociétés de projets d'énergie renouvelable via la mise en œuvre de solutions de financements participatifs ou la cession d'une partie des actions détenues par la SAS RM Energies (FA n°30)</i> 		Pilote Roi Morvan Communauté
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de citoyens impliqués dans les projets d'Énergies Renouvelables (ENR) : Nombre total de citoyens participant à des projets liés aux énergies renouvelables sur le territoire - Nombre de projets d'ENR impliquant des citoyens : Nombre de projets d'énergies renouvelables ayant une composante citoyenne active, par exemple des projets de production d'énergie renouvelable en collaboration avec des citoyens ou des coopératives d'énergie citoyenne. - Montants des financements participatifs dédiés aux projets du territoire 		Partenaires associés ALECOB, Pays COB, Conseil de développement, SITTOM-MI
		Coût A déterminer
		Financement Roi Morvan Communauté Autres financeurs selon opportunités
		Calendrier 2024-2026

Axe	IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET DIFFUSER UNE CULTURE COMMUNE DES TRANSITIONS		Volet
Fiche Action N°13	Favoriser l'implication des acteurs socio-économiques		<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles	
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input checked="" type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus	
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Inciter les entreprises du territoire à participer aux actions mises en œuvre par Roi Morvan Communauté et ses partenaires - Encourager la décarbonation des entreprises et du secteur industriel du territoire 			
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès des entreprises sur les actions mises en œuvre - Valoriser les projets exemplaires des entreprises du territoire (et hors territoire) - Mobiliser des partenaires potentiels pour agir auprès des entreprises du territoire (CMA, CCI, ALECOB...) 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés ALECOB, CCI, CMA Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté, Chambres consulaires, ADEME	
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenariats conclus avec des acteurs socio-économiques pour des actions de transition : Nombre de partenariats signés avec des entreprises, associations ou autres acteurs socio-économiques pour mettre en œuvre des actions spécifiques liées à la transition énergétique et écologique. 		Calendrier 2024-2030	

Axe 3 : Accompagner les différents publics et les acteurs socio-économiques

Axe	ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS ET LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES		Volet
Fiche Action N°14	Accompagner les communes		<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles	
<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input checked="" type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input checked="" type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus	
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les communes et les appuyer dans l'atteinte des objectifs climatiques 			
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Etendre à l'ensemble des communes le recours aux CEP (suivi énergétique, accompagnement dans les projets) - Favoriser la mise en œuvre d'installations de production d'énergie renouvelable sur le patrimoine communal - <i>Créer un fonds de concours d'aide à l'investissement des communes dédié à la transition écologique du territoire (FA n°9)</i> 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés CEP, ALECOB, Communes Coût A déterminer Financement RMCom et/ou communes	
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes ayant recours au CEP : Nombre total de communes qui ont sollicité un Conseil en Énergie Partagé pour des actions de transition énergétique, de gestion de la consommation d'énergie ou d'optimisation énergétique dans leurs bâtiments publics. - Nombre d'installations d'ENR sur le patrimoine des collectivités (énergie solaire, géothermique, éolienne, etc.) : Nombre total d'installations d'énergies renouvelables (solaires, éoliennes, géothermiques, etc.) réalisées sur le patrimoine immobilier des collectivité (bâtiments publics, équipements collectifs, etc.). 		Calendrier A partir de 2024	

Axe	ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS ET LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	Volet
Fiche Action N°15	Travailler conjointement avec l'ALECOB, les acteurs de l'habitat, et les professionnels du bâtiment et de l'immobilier dans la lutte contre la précarité énergétique et le mal logement	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation

Secteurs	Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input checked="" type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus

Enjeux et objectifs

Créer un espace info habitat regroupant l'ensemble des permanences des partenaires de l'habitat et agir sur l'ensemble des enjeux qui sous-tendent la mise en place d'une politique globale de lutte contre la précarité énergétique :

- Amélioration de l'état du bâti, de sa performance et de la qualité de l'air intérieur,
- Baisse des consommations d'énergie domestique,
- Diminution des charges liées à l'énergie pour les ménages modestes,
- Augmentation du confort dans le logement ou amélioration des aspects sanitaires.

Descriptif des sous-actions :

- Créer une plateforme de rénovation massive et ambitieuse de l'habitat privé en créant guichet unique d'accompagnement qui regroupe l'ensemble des dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat (OPAH, MSE, SARE...)
- Diffuser un parcours « type » de lutte contre la précarité énergétique bien identifiable, à la fois auprès des usagers, des élus, et des acteurs du logement
- Former les artisans
- S'appuyer sur le développement du réemploi des matériaux pour favoriser l'accès des habitants à des matériaux à moindre coût pour améliorer ou construire leur habitat
- Mettre en place une convention partenariale multithématiques avec l'ALECOB (patrimoine, habitat, énergie)

Pilote

Roi Morvan Communauté

Partenaires associés

ALECOB, ADIL, Département 56, Les Compagnons Bâisseurs

Coût

A déterminer

Financement

Pacte territorial
Fonds leader

Indicateurs de suivi

Moyens :

Résultats :

- Accès aux aides pour les ménages en précarité énergétique : Nombre de ménages demandeurs et bénéficiaires du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour l'aide au paiement des factures d'énergie.
- Recours aux dispositifs de rénovation énergétique : Nombre de dossiers déposés et validés dans le cadre de MaPrimeRénov'.
- Accompagnement et sensibilisation des ménages : Nombre de ménages reçus en permanence et nombre d'informations délivrées.
- Mobilisation autour de la précarité énergétique : Nombre d'ateliers et de réunions organisés par l'ALECOB et nombre de personnes sensibilisées.
- Suivi de l'accompagnement des ménages : Évaluation et suivi du dispositif MSE (Mission Sociale Énergie).

Calendrier

2025 – 2026

Axe	ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS ET LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES		Volet
Fiche Action N°16	Proposer et promouvoir des offres de mobilité et des infrastructures de qualité et attractives sur le territoire		<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles	
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input checked="" type="checkbox"/> Tous acteurs confondus	
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Conduire des actions de communication et de promotion de la mobilité sur le territoire, - S'associer à l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine de la mobilité, - Constaté des évolutions positives, et les évaluer - Proposer des offres multiples et complémentaires favorisant la multimodalité et l'intermodalité (promotion du co-voiturage, location de vélos, transport public...), - Développer l'offre de mobilités. 			
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rapprochement des lieux de travail et d'activités de l'habitat - Continuer à proposer une offre de mobilité / mobilité solidaire / offre de transport pour tous - Promouvoir le covoiturage - Développer l'autopartage - Créer des aménagements dédiés à l'auto-stop - Proposer une offre de location longue durée de VAE et de vélo aux habitants du territoire - Créer des aménagements favorisant l'intermodalité - Lancer un travail de communication et d'amélioration de la signalétique en lien avec les mobilités 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés Ouest Go, Région Bretagne, Pays COB, Communes, Département 56 Coût A déterminer Financement Selon opportunités	
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Budget de la politique cyclable de la collectivité (euros/an/habitant) : Le montant alloué (en euros) chaque année pour développer la politique cyclable, exprimé par habitant. <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Part de voiries aménagées pour les cycles (% ou km/1000hab) : Pourcentage ou nombre de kilomètres de voiries aménagées pour les cyclistes, rapporté à la population. - Fréquentation des transports en commun (TC) (voyages/hab) : Le nombre de voyages réalisés par les habitants en transport en commun, rapporté à la population. - Part modale des transports en commun (TC), cyclable : Pourcentage de déplacements réalisés en transports en commun ou en vélo par rapport à l'ensemble des déplacements. 		Calendrier 2024 – 2026	

Axe	ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS ET LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	Volet
Fiche Action N°17	Accompagner les professionnels, les acteurs socioéconomiques et les habitants dans le déploiement de solutions de compostage et de prévention des déchets	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et proposer aux usagers différentes solutions des gestions des déchets fermentescibles et méthode de prévention des déchets. 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les usagers sur la gestion de proximité des biodéchets : compostage individuel et collectif - Mobiliser les communes pour identifier les sites d'implantation des composteurs collectifs et définir leur rôle (lieu communal, participation à l'apport de broyat, gestion d'un site ...) - Mobiliser les professionnels petits producteurs souhaitant participer au compostage collectif et en établissement et les accompagner (diagnostic, formation, mise en service, suivi) - Mettre en place l'offre de compostage individuel : choix et achat du matériel, gratuité, partenaires et prestataires, stockage, distribution - Investir dans le matériel pour le compostage collectif : composteurs, brasseurs, bioeaux ... Identifier et accompagner des référents de sites - Référencer les points de compostage collectif - Développer la mutualisation de biens et services entre communes : définir les modalités, rôles - Mettre en place des zones de dons dans des communes volontaires (récupération et réemploi) - Accompagner les organisateurs d'évènements (mise à disposition d'outils, documents pour aider à la réduction spécifique au type d'évènement organisé ; diagnostic de site ; échanges après la saison) - Réaliser une charte incitative à la gestion des déchets lors d'évènements organisés sur le territoire 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés Communes Coût Budget PLPDMA Financement
Indicateurs de suivi Résultats : <ul style="list-style-type: none"> - Mesure du nombre de kits « nouvel arrivant » envoyés aux nouveaux habitants ou aux foyers - Nombre de composteurs et de bioeaux distribués chaque année - % de foyers ayant une solution de compostage sur RMCCom - Nombre de sites de compostages partagés installés sur l'année et nombre total depuis le début du programme - Estimation des tonnages de biodéchets compostés et des tonnages évités dans les OMR (en kg/hab./an) - Nombre d'entreprises ayant développé l'utilisation de la consigne et le réemploi d'emballages - Nombre de locations de gobelets via l'ESAT de Plouray - Nombre de membres de TWIICE sur le territoire 		Calendrier 2023 - 2027

Axe	ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS ET LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	Volet
Fiche Action N°18	Soutenir et accompagner une agriculture plus durable	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation

Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input checked="" type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECi <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus

Enjeux et objectifs

L'agriculture est la première contributrice de gaz à effet de serre et de polluants atmosphérique du territoire. A ce titre, le secteur constitue un enjeu de santé environnementale.

Au travers de ses compétences, la collectivité souhaite soutenir, promouvoir et encourager des pratiques agricoles durables sur son territoire.

Descriptif des sous-actions :

- En partenariat avec la CA, mener des actions de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs au changement des pratiques en vue d'atténuer les émissions de GES et d'adapter les fermes au réchauffement climatique
- Intégrer la CA dans les fiches action sur la production d'énergie, le stockage de carbone, la valorisation du bois bocager
- Engager un travail avec la Chambre d'agriculture sur le foncier agricole, le maintien et le renouvellement des agriculteurs sur le territoire

Pilote

Roi Morvan Communauté,
Chambre d'Agriculture

Partenaires associés

Chambre d'Agriculture

Coût

Financement

Indicateurs de suivi

Moyens :

Résultats :

- Emissions directes de GES du secteur agriculture (tonne éq. CO2 et tonne/ha)
- Emissions directes de polluants atmosphériques du secteur agriculture (tonne et tonne/ha)
- Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)
- Séquestration de CO2 par les sols et l'accroissement de la biomasse

Calendrier

A partir de 2024

Axe	ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS ET LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES		Volet
Fiche Action N°19	Accompagner les acteurs économiques		<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles	
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input checked="" type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique <input type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus	
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Décarboner la production économique du territoire 			
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les différents secteurs économiques dans leurs actions de sobriété, de transition et de limitation des émissions de GES - Proposer une charte d'engagement auprès des entreprises exemplaires portant sur les enjeux du territoire pour lesquels leur implication est incontournable pour les relever (mobilité, logement, énergies, foncier et artificialisation des sols...) - Accompagner le petit tertiaire dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments (via la plateforme de rénovation) - Mobiliser des partenaires potentiels pour agir auprès des entreprises du territoire (CMA, CCI, ALECOB...) - Développer un tourisme durable 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés Chambres consulaires, ADEME, ALECOB Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté, Chambres consulaires, ADEME	
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises accompagnées par Roi Morvan Communauté et ses partenaires 		Calendrier 2024-2030	

Axe 4 : Protéger les populations et les milieux naturels

Axe	PROTEGER LES POPULATIONS ET LES ESPACES NATURELS	Volet
Fiche Action N°20	Valoriser les impacts positifs apportés au territoire par les espaces naturels et de biodiversité pour mieux les protéger	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Les espaces naturels et de biodiversité ont des impacts particulièrement positifs en matière de transition écologique et d'adaptation au réchauffement climatique de par les services écosystémiques qu'ils fournissent. - Ces espaces sont particulièrement menacés par l'urbanisation ou certaines pratiques agricoles notamment, et nécessitent une protection accrue 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mesurer les services écosystémiques (socioéconomiques) apportés par les espaces protégés, naturels et de biodiversité sur le territoire - Identifier, favoriser le développement et protéger les puits de carbone : intégrer et protéger les stocks de carbone dans le PLUi, développer une filière bois locale, développer l'usage des éco matériaux, favoriser le développement de l'agroforesterie, de l'élevage extensif, des pâturages tournants, réaliser des plans de gestion des haies communales... - Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un outil territorial permettant une valorisation économique des espaces à forts enjeux écologiques via des dispositifs du type Label bas-carbone, Carbocage, Breizh bocage ou des AAP sectoriels... 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés SMBSEIL, communes, Conseil départemental, Chambre d'agriculture, associations Coût A déterminer Financement Selon opportunités
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Linéaire de haies - Nombre d'opérations de restauration de zones humides - Surface en MAEC 		Calendrier 2024-2030

Axe	PROTEGER LES POPULATIONS ET LES ESPACES NATURELS	Volet
Fiche Action N°21	Déployer et animer des Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques et des programmes Breizh Bocage sur l'ensemble du territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation

Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input checked="" type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus

Enjeux

L'ensemble de la Bretagne est couvert par un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). Parmi ces projets de territoires, le PAEC Odet/Aven - Bellon - Merrien / Ellé - Isole - Laïta qui s'étend sur 79 communes du Finistère et du Morbihan est porté par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne. En effet, à l'été 2022, des échanges avec des élus et techniciens de Quimperlé communauté, Roi Morvan communauté, Lorient agglomération et le Syndicat Mixte Blavet - Scorff - Ellé - Isole - Laïta ont permis de partager le bilan de contractualisation de la programmation 2015-2022 ainsi que les enjeux environnementaux et agricoles sur ces bassins versants mais n'ont pas abouti au portage d'un nouveau PAEC par ces structures. Souhaitant permettre aux agriculteurs de ce secteur de poursuivre leurs évolutions de pratiques, la Chambre d'agriculture de Bretagne a donc candidaté de manière inédite en tant que porteur de PAEC.

Le territoire compte 155 500 ha de SAU et 2 285 sièges d'exploitations. Le tissu agricole est dynamique mais fragile avec une perte d'attrait pour l'élevage et un risque de diminution des surfaces en herbe qui représente aujourd'hui encore 40% de la Surface Agricole Utile de cet ensemble. Sur le territoire, on dénombre par ailleurs 3 sites Natura 2000, 1 captage prioritaire au titre du SDAGE et plus de 39 points de prélèvements d'eau dits sensibles aux pollutions diffuses nitrates ou pesticides mais aussi un enjeu quantitatif (étiage et risque inondation importants). Les MAEC répondant à ces enjeux et souhaitées dans le PAEC sont des MAEC herbivores, MAEC à enjeu eau, MAEC sol et MAEC biodiversité.

Objectifs

- Pouvoir proposer des MAEC biodiversité sur le BV Ellé, à l'instar du Scorff
- Pouvoir proposer le dispositif Breizh Bocage sur le BV Ellé, à l'instar du Scorff
- Accompagner les agriculteurs dans le maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement par la contractualisation de MAEC

Descriptif des sous-actions :

- Déployer les MAEC biodiversité sur l'ensemble du territoire
- Déployer le programme Breizh Bocage sur l'ensemble du territoire
- Conventionner avec la chambre d'agriculture pour l'animation du PAEC Ellé, Isole, Laïta, Odet, Aven, Belon, Merrien 2023-2027,
- Suivre le programme et réaliser un bilan

Pilote

Roi Morvan Communauté

Partenaires associés

Chambre d'Agriculture

Coût

A déterminer

Financement

Animation PAEC : 7 776 € pour 5 ans

Indicateurs de suivi

Moyens :

Résultats :

- Nombre d'agriculteurs engagés dans une mesure agroenvironnementale et climatique
- Surface agricole sous mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) : Nombre d'hectares engagés sous MAEC

Calendrier

2024 – 2027 : MAEC biodiversité et Breizh Bocage
2023 – 2027 : PAEC

- Nature des engagements agroenvironnementaux : Typologie des MAEC mises en place (ex. MAEC herbivore, MAEC Eau, MAEC localisée).
- Reconstitution du bocage : Linéaire de haies planté dans le cadre du programme Breizh Bocage (mètres linéaires)
- État écologique des masses d'eau : Pourcentage des masses d'eau atteignant un bon état écologique

Axe	PROTEGER LES POPULATIONS ET LES ESPACES NATURELS	Volet
Fiche Action N°22	Engager un programme multithématique sur les milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant Elle-Isole-Laïta 2025-2030 et du Scorff	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
<p>Enjeux</p> <p>Lors du bilan du CTMA Ellé-Isole-Laïta de Quimperlé Communauté en 2021, une des conclusions était de réfléchir à une meilleure articulation avec les autres maîtres d'ouvrages du périmètre du SAGE EIL et les services de l'Etat. Le bilan réalisé en 2022 par Roi Morvan Communauté démontrait par ailleurs que l'effort devait être poursuivi sur toutes les thématiques en démultipliant notamment les opérations de travaux hydromorphologiques car elles répondent à des objectifs d'amélioration des milieux aquatiques et de la biodiversité, mais aussi aux autres enjeux du bassin versant tels que les problématiques d'inondation et d'étiage.</p> <p>Le SMBSEIL avec Quimperlé Communauté et Roi Morvan Communauté se proposent d'élaborer à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta un programme multithématique sur les milieux aquatiques.</p> <p>Ce programme intégrera les actions des programmes d'actions milieux aquatiques portés par Quimperlé Communauté sur la partie finistérienne du bassin et par Roi Morvan Communauté sur la partie morbihannaise du bassin.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver et restaurer les BV en respectant le cadre de la GEMAPI et les objectifs du SAGE 		
<p>Descriptif des sous-actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BV Elle Isole Laïta : <ul style="list-style-type: none"> o Réaliser un diagnostic pour caractériser et hiérarchiser les têtes de bassin versant o Définir un programme d'actions ciblées multithématique - BV Scorff : <ul style="list-style-type: none"> o Poursuivre les actions et travaux du contrat territorial Scorff (2023-2028) au travers de la convention de partenariat 		<p>Pilote Roi Morvan Communauté Quimperlé Communauté Lorient Agglomération</p> <p>Partenaires associés SMBSEIL Quimperlé Communauté Lorient Agglomération</p> <p>Coût A déterminer</p> <p>Financement Selon opportunités</p>
<p>Indicateurs de suivi</p> <p><u>Moyens :</u></p> <p><u>Résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - État écologique des masses d'eau : Pourcentage des masses d'eau atteignant un bon état écologique - Typologie des travaux réalisés (renaturation, reméandrage, réhabilitation) 		<p>Calendrier</p> <p>2024 : Diagnostic</p> <p>Dès 2025 : animation et mise en œuvre du programme</p>

Axe	PROTEGER LES POPULATIONS ET LES ESPACES NATURELS	Volet
Fiche Action N°23	Limiter les impacts des usages de l'eau et tendre vers une gestion durable et efficace du petit cycle de l'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les impacts des usages de l'eau, préserver la ressource et les milieux aquatiques - Préparer et animer le transfert de compétence - Accompagner les communes dans leurs obligations réglementaires et disposer d'éléments plus précis pour l'étude de transfert de compétence - Mieux protéger les aires de captage d'eau - Améliorer la qualité du parc ANC - Accompagner les usagers 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Aboutir à la prise de compétence « assainissement collectif » - Recruter une personne dédiée à l'accompagnement et au transfert de la compétence "assainissement" - Réaliser un groupement de commandes pour la réalisation des diagnostics périodiques pour 14 des 21 communes qui composent Roi Morvan Communauté - Agir sur les périmètres de protection de captage et les aires d'alimentation en eau et étudier l'opportunité d'une convention partenariale avec Eau du Morbihan - Tendre vers une augmentation du taux de conformité des installations d'assainissement non collectif - Poursuivre les missions d'information et d'accompagnement des particuliers à la réhabilitation de leurs installations d'assainissement non collectif 		Pilote Roi Morvan Communauté
		Partenaires associés Communes SATESE / AELB Eau du Morbihan
		Coût 44 700 € : Etude de transfert 36 840 € : Assistance à m'maitrise d'Ouvrage 55 000 € : Recrutement 1 ETP (assainissement)
		Financement Financement à 80% : aide au transfert de compétence Financement à 50% : ingénierie assainissement
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de conformité des installations d'ANC - Conformité des installations d'assainissement collectif 		Calendrier A partir de 2024

Axe	PROTEGER LES POPULATIONS ET LES ESPACES NATURELS	Volet
Fiche Action N°24	Construire une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input checked="" type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux auxquels le territoire et ses habitants seront confrontés, ainsi que les changements de pratiques et de politiques publiques que l'adaptation nécessite - Formaliser la volonté de la collectivité de réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique - Connaître la vulnérabilité du territoire au changement climatique - Adopter un programme d'actions pour l'adaptation - Intégrer les effets du changement climatique dans les compétences et les politiques de la collectivité - Accélérer le lancement d'actions pour l'adaptation du territoire 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la dynamique et poursuivre les travaux engagés à l'échelle du Pays COB - Elaborer une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique afin de réduire la vulnérabilité du territoire : <ul style="list-style-type: none"> o Définir les sensibilités du territoire vis-à-vis du changement climatique o Identifier les forces et faiblesses du territoire vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique o Proposer un programme d'animation et d'appropriation multi-acteurs o Construire un plan d'action partagé et multithématique 		Pilote Roi Morvan Communauté Pays COB
		Partenaires associés ADEME, Région, Chambre d'agriculture, CCI, CMA,
		Coût A déterminer
		Financement Roi Morvan Communauté, Pays COB, ADEME, Région
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites apprenantes planifiées (Objectif : 5) - Réaliser une enquête de perception - Etudes sur les sensibilités du territoire au changement climatique (réalisé / non réalisé) 		Calendrier 2024 – 2026 : portage Pays COB Post 2026 : poursuite du travail par Roi Morvan Communauté

Axe 5 : (Re)localiser la production en fonction des besoins du territoire

Axe	(RE)LOCALISER LA PRODUCTION EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE	Volet
Fiche Action N°25	Engager un travail sur l'alimentation et l'approvisionnement local	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Structurer une filière d'approvisionnement local de la restauration collective - Créer de nouveaux débouchés pour les agriculteurs - Inciter les habitants à s'approvisionner localement 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer une structuration d'une filière d'approvisionnement local pour la restauration collective (restauration scolaire, crèches, EHPAD...) : <ul style="list-style-type: none"> o Réaliser un diagnostic des sites, une analyse des besoins et des achats alimentaires, o Différencier l'approche entre services en régie et en DSP, étudier la faisabilité du retour en régie o Former les cuisiniers et gestionnaires, créer des groupes d'échanges, sensibiliser les élus, o Accompagner la rédaction des cahiers des charges des appels d'offres, o Lutter contre le gaspillage alimentaire, communiquer auprès des parents - Référencer les producteurs locaux et recenser leurs attentes vis-à-vis de la restauration collective - Poursuivre la mise à jour régulière du guide des producteurs locaux - Etudier l'opportunité de réaliser des actions d'accompagnement des habitants du territoire (du type défi familles à alimentation positive) 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés Chambre d'Agriculture GAB 56 Coût Selon nombre d'actions engagées Financement Roi Morvan Communauté Autre financeur selon opportunité
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements participant à la démarche (cantines scolaires, EHPAD) - Nombre d'agriculteurs bénéficiant de nouveaux débouchés grâce à la démarche 		Calendrier 2024 - 2025

Axe	(RE)LOCALISER LA PRODUCTION EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE	Volet
Fiche Action N°26	Développer une filière bois locale (bois énergie et bois d'œuvre)	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input checked="" type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR 		Cibles <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Gérer durablement le patrimoine forestier et bocager - Augmenter la séquestration et le stockage de carbone - Favoriser l'utilisation de bois en circuit court et de proximité (bois énergie, bois d'œuvre...) - Adapter les essences plantées au réchauffement climatique 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier l'ensemble des acteurs de la filière bois sur le territoire (propriétaires, exploitants forestiers, scieurs, scieurs mobiles, entreprises de la première et de la seconde transformation, grossistes, revendeurs et autres intermédiaires, producteurs de bois énergie, élagueurs...) - Réaliser une étude de gisement des ressources bois disponibles sur le territoire (énergie / bois d'œuvre) intégrant les enjeux de renouvellement des essences et de l'adaptation au changement climatique - Favoriser l'usage du bois dans les projets de construction (bâtiments, mobiliers, aménagements) - Favoriser l'usage du bois local issu des forêts et de la haie - Concourir à l'amélioration des boisements (orienter l'exploitation vers du bois d'œuvre, pour augmenter le stockage de carbone, et adapter les essences au réchauffement climatique) - Etudier l'opportunité de favoriser la production de bois d'œuvre par rapport à celle de bois de trituration ou de bois énergie - Mobiliser les propriétaires, notamment les communes forestières, le conseil départemental et les petits propriétaires - Identifier les ressources au sein des services techniques des communes (menuisiers, ébénistes, charpentiers, bûcherons...) - Développer et structurer la filière bois énergie (production, stockage, livraison) 		Pilote Roi Morvan Communauté Pays COB Partenaires associés Pays COB, ALECOB, FNCOFOR, ONF, CRPF, communes, Conseil départemental, entreprises, propriétaires forestiers, agriculteurs Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté et autres financeurs selon opportunités
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes et partenaires engagés dans la démarche - Nombre de propriétaires forestiers et surfaces engagés dans la démarche - Quantité de bois valorisé localement (m³/an) haies, forêts et autres (uniquement par les communes si accès à une donnée plus globale trop difficile) 		Calendrier 2024 : lancement de la démarche

Axe	(RE)LOCALISER LA PRODUCTION EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE	Volet
Fiche Action N°27	Développer la chaleur renouvelable et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR	<input checked="" type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input checked="" type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner le territoire en chaleur renouvelable, - Répondre aux objectifs de production d'énergie renouvelable 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etablir un schéma directeur des réseaux de chaleur avec l'étude des besoins de chaleur à l'échelle de la communauté de communes, l'identification des projets potentiels, la réalisation des études de faisabilité pour la création de nouveaux réseaux et l'extension des réseaux existants (FA n°4)</i> - Favoriser et accompagner le développement des projets identifiés dans le schéma directeur - Participer à la création d'une SCIC de développement de solutions modulaires à l'échelle du Pays COB - Etudier l'opportunité et la faisabilité de solutions de vente de chaleur clés en main (en lien avec la SCIC ou non) - Déployer le solaire thermique, le bois énergie et la récupération de chaleur fatale en s'appuyant sur le fonds chaleur porté par l'ALECOB 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés ALECOB, Pays COB, communes, entreprises, agriculteurs, Rés'Agri Coût Selon nombre de projets Financement ADEME, propriétaires des réseaux, installations de production dédiées
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études de faisabilité réalisées - Nombre de projet accompagnés par le fonds chaleur - Nombre de projets de réseaux de chaleur sur le territoire - Nombre de projets développés par la SCIC Koad COB sur le territoire - MWh utiles livrés dans les sous-stations des réseaux de chaleur 		Calendrier 2023-2030

Axe	(RE)LOCALISER LA PRODUCTION EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE	Volet
Fiche Action N°28	Développer des installations de production d'énergie renouvelable électrique répondant aux besoins du territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR		<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Développer la production d'électricité sur le territoire - Maximiser les retombées économiques pour le territoire - Maîtriser le développement des projets 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Définir les zones les plus favorables à l'échelle de l'EPCI pour le développement des énergies renouvelables électriques ; Définir les zones d'accélération de production d'énergie renouvelable ; Travailler avec la Chambre d'agriculture pour intégrer les parcelles identifiées comme favorable au photovoltaïque au sol dans le document cadre (FA n°4) - Définir les conditions de développement des projets de production ou de stockage d'énergie renouvelable - niveau d'exemplarité, charte de mise en œuvre... (FA n°4) - Définir une stratégie commune de développement des énergies renouvelables avec les acteurs agricoles : solarisation des toitures, modalités de développement de l'agrivoltaïsme... (FA n°4) - Définir les conditions de développement des projets - niveau d'exemplarité, charte de mise en œuvre... (FA n°4) - Maîtriser le foncier sur les zones d'accélération de production des énergies renouvelables et autres zones favorables au développement des énergies renouvelables électriques par l'acquisition du foncier ou la signature de baux avec les propriétaires (via la SAS ou les communes) - Conduire le développement des projets sur le foncier identifié et maîtrisé en régie ou au moyen d'appels à manifestation d'intérêt - Favoriser le développement de projets de production d'électricité renouvelable (éolien, photovoltaïque, agrivoltaïque, hydroélectrique, cogénération) - Etudier l'opportunité de développer des projets innovants - Planifier les investissements de la SAS RM Energies - Développer la production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur le patrimoine dédié à l'assainissement collectif - Identifier le potentiel de développement de l'hydrogène renouvelable sur le territoire (production et consommation) - Expérimenter des solutions de stockage de l'énergie sur le territoire - Etudier l'opportunité et la faisabilité de solutions de stockage de l'énergie afin de limiter l'impact des installations sur le dimensionnement des réseaux 		Pilote Roi Morvan Communauté SAS RM Energies Partenaires associés SAS RM Energies, SEM 56 Energies, Morbihan Energies, Enedis, RTE, ADEME, Région, Chambre d'agriculture, agriculteurs, entreprises, communes, propriétaires fonciers Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté Autres financeurs selon opportunités (Morbihan Energies, SEM 56 Energies, Enedis, RTE, ADEME, Région, développeurs...)
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u>		Calendrier 2024 – 2030

- Nombre et puissance des projets développés / intégrés
- Quantité d'électricité produite sur le territoire (MWh/an)
- Nombre de baux signés avec des propriétaires fonciers via la SAS
- Pourcentage moyen du capital détenu dans les SPV par la SAS : ($\text{€ SAS} / \text{€ totaux dans SPV}$)
- Chiffre d'affaires annuel généré par les SPV (Montant en euros (€))

Axe	(RE)LOCALISER LA PRODUCTION EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE	Volet
Fiche Action N°29	Favoriser le développement de la production de gaz renouvelable	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR	<input checked="" type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input checked="" type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux et objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Décarbonation du mix énergétique - Décarbonation des transports - Limitation des engrais synthétiques 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement des projets de méthanisation et autres solutions permettant la production de gaz renouvelable (cogénération, injection...) - Définir les conditions d'acceptabilité des projets - Appuyer le développement de solutions d'approvisionnement en GNV - Etudier l'opportunité de développer des projets innovants (méthanation, pyrogazéification) - Planifier les investissements de la SAS RM Energies 		Pilote Roi Morvan Communauté RM Energies Partenaires associés RM Energies, SEM 56 Energies, Morbihan Energies, GRT gaz, GRDF, Chambre d'agriculture, ALECOB, Pays COB Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté, RM Energies, agriculteurs, Autres financeurs selon opportunités (Morbihan Energies, SEM 56 Energies, GRDF, GRT gaz, ADEME, Région, développeurs...)
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets développés - Quantité de gaz produit sur le territoire (MWh/an) - Nombre de projets intégrés par RM Energies 		Calendrier 2024 – 2030

Axe	(RE)LOCALISER LA PRODUCTION EN FONCTION DES BESOINS DU TERRITOIRE	Volet
Fiche Action N°30	Favoriser les externalités positives des projets d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation
Secteurs		Cibles
<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> Planification <input type="checkbox"/> Financement <input checked="" type="checkbox"/> Exemplarité des collectivités <input type="checkbox"/> Mobilités <input type="checkbox"/> Bâti tertiaire <input type="checkbox"/> Bâti habitat <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique et décarbona° <input checked="" type="checkbox"/> Production EnR	<input type="checkbox"/> Transition agricole <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Biodiversité / milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Usages de l'eau <input type="checkbox"/> Prévention des déchets / ECI <input type="checkbox"/> Foncier <input type="checkbox"/> Lutte précarité énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Habitants <input checked="" type="checkbox"/> Entreprises / industries <input checked="" type="checkbox"/> Communes / Collectivités <input type="checkbox"/> Agents et/ou élus <input checked="" type="checkbox"/> Agriculteurs <input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Tous acteurs confondus
Enjeux <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les habitants et acteurs du territoire dans la transition énergétique - Maximiser les retombées économiques des projets d'énergie renouvelable sur le territoire 		
Descriptif des sous-actions : <ul style="list-style-type: none"> - Etudier l'opportunité de valoriser localement l'électricité produite par les installations dont la SAS RM Energies est propriétaire ou actionnaire via la conclusion de contrats de gré à gré ou la mise en œuvre d'opérations d'autoconsommation collective ou individuelle - Favoriser l'intégration des citoyens dans les sociétés de projets d'énergie renouvelable (via la mise en œuvre de solutions de financements participatifs ou la cession d'une partie des actions détenues par la SAS RM Energies) - Favoriser le développement de projets d'énergie renouvelable mutualisés ou coconstruits - Accroître le partage de la valeur des projets développés sur le territoire - Compenser les impacts négatifs des projets d'énergie renouvelable sur les milieux sensibles à hauteur de 200/300% 		Pilote Roi Morvan Communauté Partenaires associés SAS RM Energies, SEM 56 Energies, ALECOB, Conseil de développement, Chambre d'agriculture, développeurs, habitants, agriculteurs, entreprises Coût A déterminer Financement Roi Morvan Communauté, RM Energies, SEM 56 Energies
Indicateurs de suivi <u>Moyens :</u> <u>Résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrats de gré à gré signés et nombre d'opérations d'autoconsommation collective ou individuelles engagées (dont tiers investissement) - Nombre de projets coconstruits ou mutualisés - Quantité d'électricité valorisée localement (KWh) (Sur lesquels la SAS intervient) - Estimation des retombées économiques (Via IFER, économies...) (€/an) 		Calendrier 2024 – 2030